

## Mobiliser rapidement la communauté scientifique

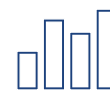
Créés en 2010, les appels à projets Flash (ou appels à procédure accélérée) permettent de soutenir, grâce à une procédure accélérée, un besoin urgent et spécifique de recherche dont la pertinence scientifique est liée à un événement ou une catastrophe naturelle d'une ampleur exceptionnelle. L'objectif de l'appel à projets Flash est de mobiliser très rapidement la communauté scientifique sur des thématiques ciblées en assurant une sélection et un financement en seulement quelques mois, sans déroger aux principes d'évaluation par les pairs par un seul comité *ad hoc*.

## Soutenir des besoins urgents de recherche

Tous les domaines scientifiques et technologiques peuvent prétendre à un financement émanant de l'appel à projets Flash, en fonction des questions scientifiques abordées pour chacun d'entre eux.

Pour chaque appel :

- Financement forfaitaire défini selon les objets de recherche
- Durée des projets : 18 mois à 30 mois
- Postulent des équipes composées de chercheurs d'organismes publics et/ou en partenariat avec des entreprises privées ou encore de membres de la société civile



**6** appels Flash  
lancés depuis  
2010

**32** projets  
financés

**10,6** M € alloués  
depuis  
2010

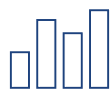
## Comment candidater ?

- Lancement des appels à projets Flash annoncés sur [anr.fr](http://anr.fr) (rubrique « Actualités ») et sur la newsletter de l'ANR)
- Sur la page spécifique du Flash sur [anr.fr](http://anr.fr), retrouvez le dossier de soumission et de dépôt des propositions en ligne via le site indiqué
- Règlement financier relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR consultable sur [anr.fr/RF](http://anr.fr/RF)



## Bon à savoir

- Chaque projet de recherche peut cibler une ou plusieurs thématique(s)
- Délai classique entre l'annonce d'un appel Flash et la date de clôture de soumission : de 1 à 3 mois
- Tremplin pour la valorisation des travaux de recherche
- Valorisation des travaux de recherche des équipes par le biais de campagnes de communication



**3** projets financés  
sur **26** projets  
soumis

**1,5** M €  
de budget  
alloué

## Flash Drones 2015

L'utilisation des drones civils pour les applications commerciales, agricoles, industrielles et de loisir est en plein essor. À la suite de survols d'opérateurs d'importance vitale (OIV), anticiper les risques liés à cette nouvelle technologie fait partie des priorités des pouvoirs publics et du Comité de la Filière industrielle de sécurité CoFIS, repris depuis novembre 2018 par le Comité Stratégique de Filière Industries de Sécurité (CSF).

Dans ce contexte, l'appel à projets de recherche et de développement Flash sur la protection des zones sensibles au survol des drones aériens a été lancé par l'ANR pour le compte du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN).

Cet appel a permis de financer quatre projets à brève échéance (18 mois au maximum) développant des démonstrateurs en environnements opérationnels pour permettre la détection, la géolocalisation, l'identification, voire la neutralisation, de drones aériens de faibles dimensions.

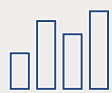
## Flash Ouragans 2017

### Catastrophe, Risque et Résilience

À la suite d'une succession d'ouragans de puissance inédite, en particulier sur les Petites Antilles et le golfe du Mexique (Irma, José, Maria, Harvey), le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a lancé, avec l'ANR, un appel à projets de recherche pour acquérir de nouvelles connaissances sur ces phénomènes et leurs conséquences environnementales et sociales.

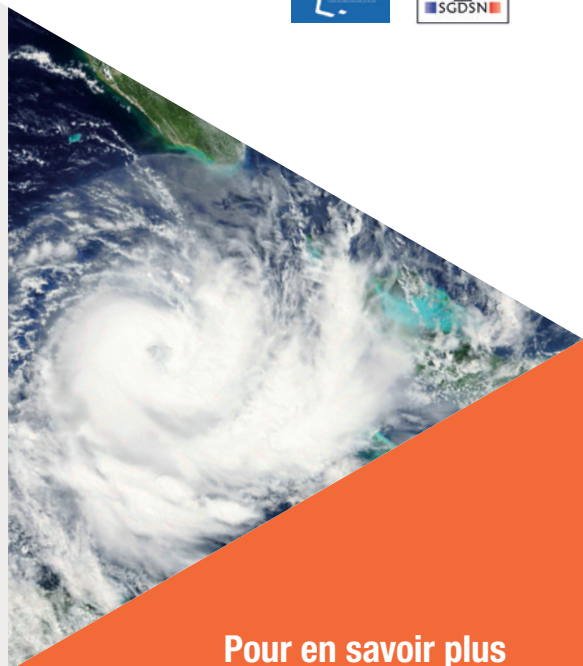
L'enjeu, mobiliser la communauté scientifique sur les problématiques de catastrophes afin que la connaissance, l'expertise et le savoir-faire scientifiques puissent être utilement associés à la décision publique, à l'analyse en retour d'expérience, à l'amélioration des modalités d'anticipation de reconstruction et de gestion de crise.

Cet appel à projets a permis de sélectionner quatre projets pré-opérationnels visant une contribution à la reconstruction, la restauration et l'adaptation des systèmes écologiques, économiques et sociaux face aux aléas météorologiques extrêmes dans une perspective de durabilité et de résilience pérenne.



**4** projets financés  
sur **12** projets  
soumis

**1,8** M €  
de budget  
alloué



Pour en savoir plus  
[anr.fr](http://anr.fr)